



LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 10 numéro 10

La P'tite École rend visite aux castors !

Octobre 2016



Le mercredi 5 octobre dernier, le soleil brillait de tous ses feux. Madame Lydia et monsieur Larry, avaient organisé, avec la collaboration de monsieur André Bolduc, trappeur, une excursion au domaine des castors pour les élèves de La P'tite École.

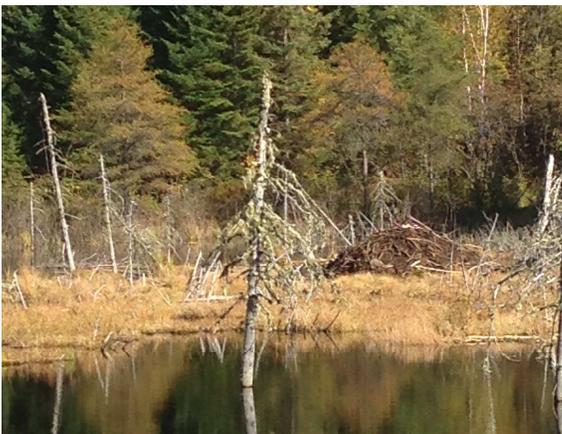
Après une courte marche en forêt et grâce aux connaissances de monsieur André, le groupe a vite fait de trouver un premier barrage. Quel étonnement de voir

cette immense infrastructure d'une longueur de plus de 100 mètres. Monsieur André répondait aux multiples questions de nos jeunes tout en leur fournissant de nombreux renseignements sur cet habitat et sa construction, sans oublier de leur parler des mœurs de nos petits amis.

Après cette première observation, on se déplace plus loin en suivant la route forestière 410 pour découvrir une belle hutte, la maison du castor, au milieu d'un magnifique étang. Le groupe en profite pour s'informer sur les habitudes du castor. Monsieur André nous explique que le castor élève le niveau de son barrage afin d'agrandir son étang. Il en résulte, en amont, la création de nombreux nouveaux canaux lui permettant de « draver » les branches coupées au pied de la montagne qu'il s'empresse d'apporter au barrage afin de solidifier ce dernier. Quel travailleur infatigable! À la fin d'un

après-midi bien rempli, quoi de mieux qu'une petite collation au magasin général!

Merci monsieur André. Grâce à vos enseignements et à votre expérience, nos jeunes ont fait un pas de plus dans le vaste univers de l'acquisition des connaissances.



Dans ce numéro :

La P'tite École rend visite aux castors	1
Une Grande Dame nous a quittés	2
Une artiste de Lac-Édouard à l'honneur	2
SQ - Halloween	3
Des nouvelles de votre Coop	4
L'Halloween à Lac-Édouard	5
La Guignolée	6
Carte sentiers de quad	
Carte sentiers de motoneige	7
Chronique l'avertisseur	8
Petites annonces	9

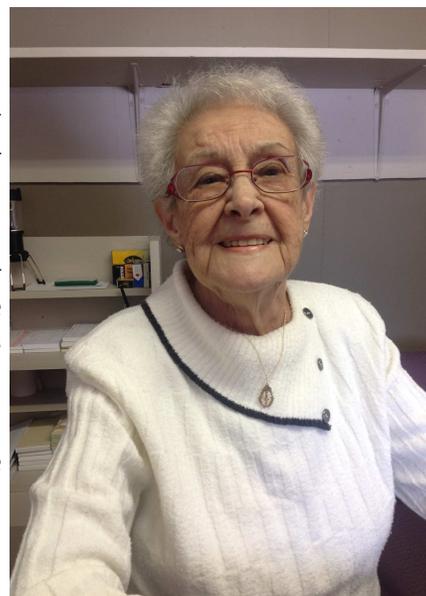
Une Grande Dame nous a quittés...

Le 24 septembre dernier, en présence d'une assistance très nombreuse, avaient lieu les funérailles de madame Marie-Berthe Audy. Marie-Berthe méritait cet éloge de ses amis et concitoyens. En effet, Marie-Berthe, sa vie durant, s'est dévouée pour la communauté de Lac-Édouard.

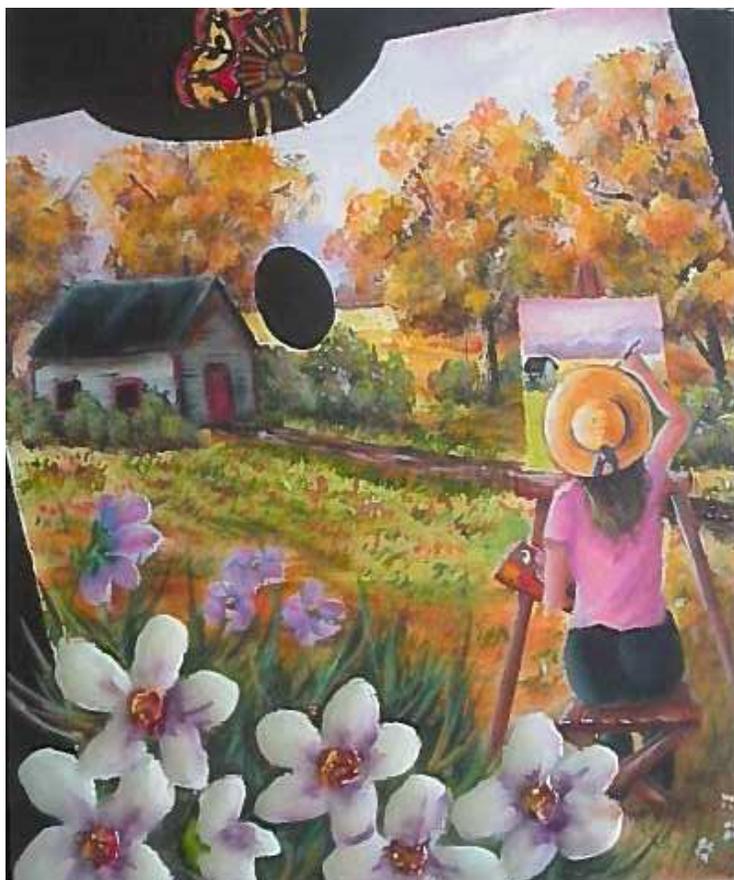
Que ce soit dans le domaine civil, à titre de conseillère municipale ou de caissière de la Caisse populaire Desjardins ou dans le domaine religieux comme animatrice de pastorale, Marie-Berthe a toujours ouvert son cœur pour le mettre au service des autres.

Nous conserverons tous d'excellents souvenirs de cette « petite » Grande Dame.

Merci Marie-Berthe pour tout ce que vous avez fait pour nous et ... Au revoir!



Une artiste de Lac-Édouard à l'honneur



Madame Lisette Bertrand, artiste peintre, s'est méritée le **premier prix** au concours VIE D'ARTISTE, lancé à l'échelle provinciale par le Salon des Arts en Couleurs qui avait lieu les 1er et 2 octobre dernier à Boucherville.

Bravo Lisette !

Halloween



PETITS « HALLOWEEN », SOYEZ VIGILANTS...

Chaque année à l'Halloween, des centaines d'enfants déambulent dans les rues pour prendre part à la traditionnelle cueillette de bonbons. La sécurité des enfants est une priorité pour la Sûreté du Québec et les parents sont invités à transmettre les consignes de sécurité suivantes à leurs enfants.

Avant de partir :

- Porter du maquillage plutôt qu'un masque pour mieux voir et entendre
- Porter des vêtements courts pour ne pas trébucher
- Porter un costume aux couleurs claires avec des bandes réfléchissantes pour être visible
- Utiliser une lampe de poche pour mieux voir et être plus visible

Déterminer un trajet et une heure de retour avec les parents

Durant la cueillette de bonbons :

- Rester en groupe ou avec l'adulte accompagnateur en tout temps
- Ne jamais entrer seul dans la maison d'un inconnu
- Ne jamais suivre un inconnu, qu'il soit en voiture ou à pied
- Traverser les rues aux intersections
- Parcourir un seul côté de la rue à la fois

Inspecter les bonbons avec les parents avant de les consommer.

Soulignons que la sécurité des enfants ne peut être assurée sans

l'entière collaboration des automobilistes. Ceux-ci doivent redoubler de prudence et circuler à vitesse réduite, en accordant la priorité aux enfants qui sillonneront les rues le soir de la cueillette de friandises.

La Sûreté du Québec remercie l'ensemble de la population pour sa collaboration et souhaite à tous une belle fête d'Halloween.

Annie Thibodeau,
Sergente aux Relations avec la communauté
District de la Mauricie et du Centre-du-Québec



Des nouvelles de votre Coop

La haute saison tire à sa fin. En effet, après la période de chasse à l'original, le nombre de touristes et de villégiateurs devrait diminuer. Nous voulons profiter de l'occasion pour vous remercier tous de votre fidélité et de vos encouragements. Votre entreprise progresse encore. En effet, à la fin de septembre, les ventes au magasin général ont connu une hausse d'environ 5,3%, en comparaison de la même date de l'an passé.

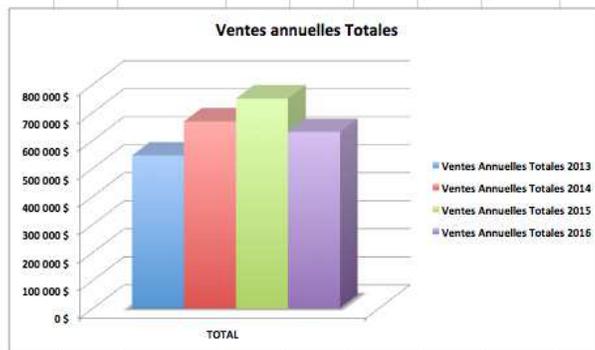
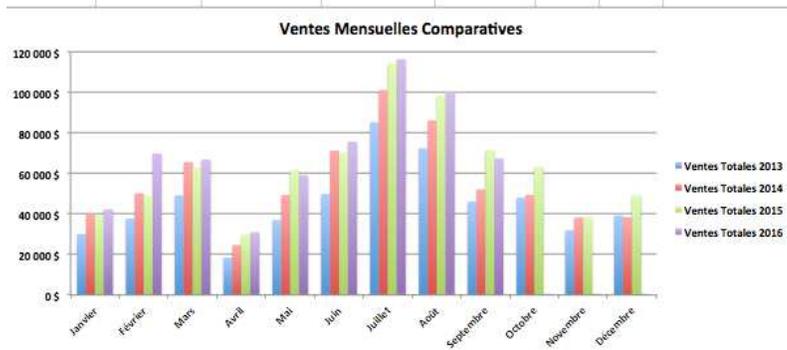
Durant les mois à venir, nous invitons les résidants permanents à continuer de s'approvisionner à leur Coop. Encourageons ce magnifique service de proximité dont nous nous sommes dotés et qui fait l'envie de plusieurs municipalités.

À noter que vous pouvez vous procurer vos permis et articles de chasse au magasin de votre Coop.

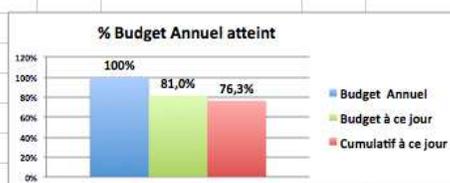
Prière de prendre note que pour la période hivernale, nos heures d'ouverture sont de 8 h 30 à 20 h 30, tous les jours de la semaine.

Achetez à notre magasin général! Achetez chez nous!

Septembre 2016

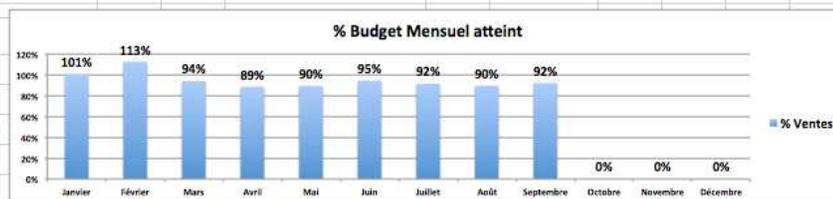


	Budget Annuel	Cumulatif à ce jour
Magasin	555 000 \$	440 028 \$
Essence	270 000 \$	189 241 \$
Total	825 000 \$	629 269 \$



Septembre 2016

	Ventes Mensuelles		
	Budget	À ce jour	Écart
Magasin	51 000 \$	50 797 \$	-203 \$
Essence	22 000 \$	16 565 \$	-5 435 \$
Total	73 000 \$	67 362 \$	-5 638 \$



L'Halloween à Lac-Édouard

Préparez-vous à recevoir nos petits!

Nous tenons à vous aviser que les enfants passeront le **vendredi 28 octobre, entre 18 h et 20 h 30** pour leur visite annuelle de l'Halloween.

Afin de faciliter leur tournée, nous demandons aux personnes intéressées à recevoir ces petits personnages venus d'un autre monde, à signaler leur présence en allumant les lumières intérieures et extérieures de leur maison.

De plus, tous les petits monstres sont invités à terminer leur tournée de l'Halloween de vendredi au 19, rue Cloutier, pour participer au trajet de l'horreur de 20 h 30 à 21 h 30, organisé par les enfants de la rue Cloutier!

Merci de les accueillir!



La Guignolée

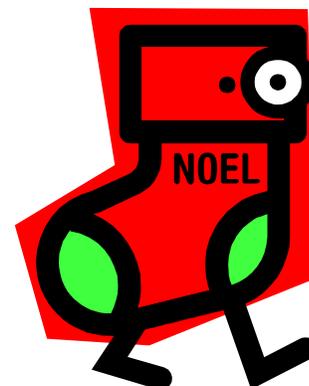
Avec la fête de Noël qui approche à grands pas, il faut se préparer à recevoir **La Guignolée**. Cette activité se veut un moyen d'offrir un peu de réconfort aux familles en difficultés financières de notre communauté.

Comme l'année dernière nous vous demandons d'apporter des denrées non périssables au Centre communautaire, plus précisément à la Mairie de Lac-Édouard, **du 10 octobre au 5 décembre 2016**.

Madame Johanne Marchand, dir. gén., apportera vos dons au local central. Par la suite, des bénévoles prépareront les paniers de provisions pour la distribution.

Si votre contribution se fait par un don en argent, s'il vous plaît faire votre chèque à l'ordre de **La Guignolée** et l'expédier par la poste à **Municipalité de Lac-Édouard, 195, rue Principale, Lac-Édouard, Qc, G0X 3N0**.

Au nom des responsables de *La Guignolée*, nous vous remercions pour votre générosité.



Nouveau - Carte de sentiers de Quad à votre Magasin Général

Vous pouvez vous procurer votre carte pour avoir accès aux sentiers quad de la Fédération québécoise des clubs quads au Magasin général. Voici les tarifs :

Droit d'accès annuel (si acheté entre le 15 octobre et le 6 novembre 2016) :	260 \$
Droit d'accès annuel (si acheté hors de la période ci-haut) :	300 \$
Droit d'accès estival (si acheté entre le 15 avril et le 7 mai 2017) :	180 \$
Droit d'accès estival (si acheté hors de la période ci-haut) :	200 \$

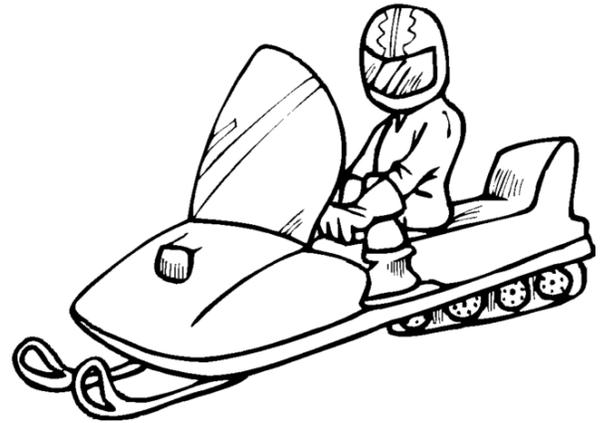


Carte de sentiers : Motoneige

La saison blanche approche à grands pas. Voici les tarifs des droits d'accès aux sentiers en vigueur pour la saison 2016-2017.

315 \$: droits d'accès annuel acheté
le ou avant le 9 décembre 2016;

385 \$: droits d'accès annuel acheté
après le 9 décembre 2016.



Les tarifs des droits d'accès incluent le coût de l'assurance responsabilité civile obligatoire en vertu de l'article 19 de la Loi sur les véhicules hors route, ainsi que les taxes applicables.

Si vous n'habitez pas dans le Haut-Saint-Maurice mais que vous pratiquez la motoneige dans notre région (ex. Lac-Édouard), nous vous invitons à acheter votre carte de membre à Lac-Édouard, soit au Magasin général ou au Domaine Lac-Édouard.

Vous pouvez l'acheter sur place ou par la poste (chèque au nom Club Motoneige La Tuque).

Voici leurs coordonnées :

Magasin général, 148, rue Principale, Lac-Édouard, G0X 3N0

Domaine Lac-Édouard, 340, rue Principale, Lac-Édouard, G0X 3N0.

Nous vous invitons fortement à vous procurer votre droit d'accès à Lac-Édouard plutôt que dans le « sud ». En effet, si vous vous procurez votre droit d'accès dans le sud et que vous faites de la motoneige dans le Haut-Saint-Maurice, les revenus restent dans le sud alors que les dépenses (entretien des sentiers) se retrouvent dans le Haut-Saint-Maurice.

Prenons notre carte là où il y a de la neige. Prenons notre carte à Lac-Édouard.

Bonne saison!

Chronique de l'avertisseur

**Au changement d'heure, protégez vos vies.
Vérifiez vos avertisseurs de fumée!**



Dans la nuit du 5 au 6 novembre, on recule l'heure! Le Service de sécurité incendie de la ville de La Tuque, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous invite à profiter du changement d'heure pour vérifier vos avertisseurs de fumée et votre détecteur de monoxyde de carbone, et, au besoin, remplacer la pile. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps double vos chances de survie lors d'un incendie, il représente le meilleur équipement et le moins coûteux pour vous réveiller avant qu'il ne soit trop tard !

Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Testez aussi sa capacité à détecter la fumée en éteignant, par exemple, une chandelle près de l'avertisseur. Si votre appareil est relié à une centrale, téléphonez-lui auparavant afin de l'informer de vos essais, ensuite vérifiez avec elle si le signal d'alarme a bien été reçu.

Des points importants à retenir :

- ◆ Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable.
- ◆ Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et, idéalement, dans chaque chambre à coucher.
- ◆ Installez des avertisseurs de fumée dans les couloirs, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée.
- ◆ Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond.
- ◆ S'il est endommagé, poussiéreux ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changez-le.
- ◆ Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans. Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque et remplacez-le.
- ◆ Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée. Toutefois, vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile, au besoin.

La saison du chauffage est débutée : chauffez de façon responsable !

N'allumez pas votre feu avec un accélérateur et tentez de ne pas surcharger la capacité de l'appareil en y plaçant trop de combustible, il pourrait surchauffer et une intervention du Service de sécurité incendie serait alors nécessaire pour neutraliser la situation. Assurez-vous que la cheminée et les tuyaux aient été ramonés afin d'éviter un incendie de cheminée causé par une accumulation de crésote.

Pour des renseignements supplémentaires ou pour une vérification de votre installation de chauffage, communiquer avec la division prévention du Service de sécurité incendie au 819 523-9797.

Alexandre Bilodeau, t.p.i.
Capitaine à la prévention



Petites annonces

Fin de l'heure avancée

Le retour à l'heure normale se fera dans la nuit du 5 au 6 novembre 2016. Nous reculerons donc l'heure pour un retour à l'heure normale de l'est.

Communauté, Justice et solidarité

La première rencontre C. J. S., pour grandir dans la foi au travers de rencontres amicales, aura lieu le 18 octobre à 13 h 30 au 8, chemin Bertrand et sera présidée par madame Suzelle Doucet.

Si tu es intéressé(e), appelle Lise Bertrand au 819-653-2020.

Tous sont les bienvenus!

Bouées

Encore une fois, notre ami Pierrot Doucet ne lâche pas. Aidé de ses compères, André Lesage et Jean-François Lessard (employé municipal), le trio a procédé à l'enlèvement des bouées sur le lac Édouard.

Grand merci à vous trois.



Messes et célébrations



Les prochaines célébrations eucharistiques auront lieu les samedis 22 octobre et 26 novembre, à compter de 16 h.

Entre ces messes, nous vous rappelons qu'il y a une célébration de la Parole tous les samedis, à 16 h, en l'église de Lac-Édouard.

Bienvenue à toutes et à tous.

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : 819-653-2238
Télécopie : 819-653-2338
Messagerie : muni.lacedouard@xplornet.com

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi :
8 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi : 8 h à 12 h



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca



Facebook :
www.facebook.com/LacEdouard

DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE

Communiquez avec madame Johanne Marchand,
Directrice générale et secrétaire-trésorière
819 653-2438

Courriel : dg.lacedouard@xplornet.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Communiquez avec monsieur Jean-François Lessard
Inspecteur municipal
819 653-2238

Courriel : insp.lacedouard@xplornet.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE - DÉVELOPPEMENT RURAL

Communiquez avec madame Mélanie Dagenais
Directrice générale adjointe et agente de développement rural
819 653-2238

Courriel : muni.lacedouard@xplornet.ca

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée publique :
le mercredi 9 novembre 2016 à 19 h.

Bienvenue à toutes et à tous !

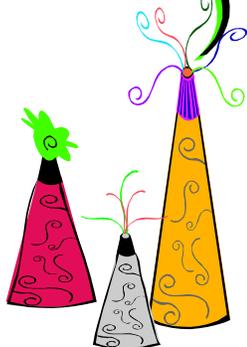
Bonne Fête

Octobre

14 : Sylvie McMahan
17 : Valérie Côté
Réjean Rioux
18 : Louis-Philippe Boily
23 : Louise Pilote
25 : Dominique Boivin
26 : Bernard Giasson
31 : Nicole Ouellet

Novembre

6 : Lise Côté
7 : Denise Journeault
9 : Jeanne Otis
11 : Jour du souvenir
12 : Carole Baribeault
13 : Félix Bernard
14 : Alex Bernard
14 : Jennifer Boivin-Coté



Message important

Si vous avez des informations à transmettre ou des articles à publier, communiquez avec les responsables du journal **avant le mercredi 2 novembre.**

La mise en page du Tour du Lac nécessite plusieurs jours de travail. Donc, vous comprendrez qu'il nous est impossible de publier des articles à la dernière minute.

N.B. Toutes les informations doivent nous parvenir par écrit : courriel ou texte manuscrit.

Nous vous remercions pour votre collaboration,

Larry Bernier et Mélanie Dagenais
819-653-2155 / 819-653-2238

Courriel : bernier.lecours@xplornet.ca
ou muni.lacedouard@xplornet.com